

Croyances populaires : l'abeille

Autor(en): **Cl.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **27 (1999)**

Heft 107

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CROYANCES POPULAIRES

L'abeille

O vous, dont le travail est joie...

Cet insecte fut de tous temps et surtout dans l'antiquité, l'objet d'une sorte de culte. Des vertus mystérieuses ont toujours été attribuées aux produits de son activité industrielle. N'était-ce pas des ruisseaux de lait et de miel qui coulaient au temps de l'âge d'or.

Dès l'ère chrétienne, peut-être avant déjà, la cire eut le privilège d'illuminer les autels pendant le sacrifice divin. Même de nos jours, l'abeille est traitée avec déférence, avec une sorte de respect affectueux par les populations germaniques.

Lorsqu'un essaim arrive dans une maison, il faut le saluer comme s'il s'agissait d'une personne et lui dire: « Grüss dich Gott! » et marquer sur sa ruche, avec de la craie bénite, le jour de son arrivée. On ne dit jamais que les abeilles « périssent » ou « crèvent » mais qu'elles meurent.

Une croyance fort répandue dans le peuple, c'est que la mort de l'apiculteur, ce'st-à-dire de celui qui les soigne, entraîne celle de ces utiles insectes. Mais l'héritier peut prévenir ce malheur en annonçant aux abeilles la mort de leur « père » en frappant un petit coup contre chaque ruche en disant: « Votre maître est mort ». Ne manquez pas d'attacher à leurs ruches un lambeau d'étoffe noir en cas de deuil. Pour un mariage, mettez un ruban de soie rouge...

C'est ainsi que les « avettes » sont sensibles aux joies comme aux peines

de leurs maîtres. Qu'elles ne prospèrent point si l'on néglige de leur faire part des événements qui intéressent la maison. Voulez-vous que vos abeilles soient prospères? N'en faites point un objet mercantile. S'agit-il d'en vendre ou d'en acheter, vous ne les échangerez point contre de l'argent, mais contre quelque objet en nature. Autrement vos ruches sont vouées fatalement à la destruction!

La nuit de Noël au coup de minuit, allez prêter l'oreille à l'entrée de vos ruches. Vous y entendrez, je vous le jure, un concert admirable. Les abeilles y chantent de noëlliens cantiques à l'enfant de la crèche. Si vous soulevez, mais tout doucement, chacune de vos ruches ce soir-là, personne ne doit mourir dans l'année...

La né dè Tzalandè,

Che te vâ, Kolin,

Ma to bounamin

Lèvâ tè bindè,

Din l'an, nion dè muri.

On regarde comme une très mauvaise action le vol d'une ruche d'abeilles ou les dégâts faits à un rucher: le malfaiteur ne tarde pas être découvert, car les abeilles sont justes. Dans certaines contrées enfin, on a la coutume de bénir non seulement les maisons, granges et fontaines, mais encore les ruchers.